



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°3 TRAVAUX DE  
RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE  
L'HOTEL DE VILLE DE VINCENNES - LOT N°1 :  
MAÇONNERIE – PIERRE DE TAILLE, PASSE  
AVEC LA SOCIETE DUBOCQ SAS**

**DÉCISION N° DM-22-372  
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n° DM-20-189 du 21 août 2020 de signer le marché de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville – lot n°1 : Maçonnerie et pierre de taille, avec un montant initial du marché de 482 737,30 € HT, soit 579 284,76 € TTC (notifié le 02/07/2021) ;

**VU** la décision n°DM-22-110 du 28 mars 2022 autorisant la signature de l'acte modificatif n°1, pour un montant de 34 575,71 € HT (41 490,85 € TTC) ;

**VU** la décision n°DM-22-356 du 08 septembre. 2022 autorisant la signature de l'acte modificatif n°2, pour un montant de -4 536,00 € HT soit (-5 443,20 € TTC).

**VU** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 08/09/2022, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°3 ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°1 a eu pour objet de modifier la balance financière de l'entreprise en intégrant des travaux en plus-values et moins-values consécutifs à des aléas de chantier ou à des demandes ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°2 a eu pour objet de notifier en moins-value - sur la tranche ferme - la replantation de la végétation en façade Est ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°3 a pour objet de notifier en plus-value – sur la tranche optionnelle - la replantation de la végétation en façade Est, qui était initialement prévue en tranche ferme et de prendre en compte les prestations l'ajout de plancher en avancée au droit de 4 lucarnes et un châssis tabatière pour travaux de couverture et peinture d'un montant de 14 428 € TTC, notifiés par l'ordre de service n°5.

**D É C I D E**

**DE SIGNER** l'acte modificatif n°3 au marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville de Vincennes – lot n°1 : Maçonnerie et Pierre de taille avec la société DUBOCQ SAS, domiciliée 1, rue du C.D 8 – 91770 SAINT-VRAIN.

Le montant de l'acte modificatif n°3 s'élève à 16 560,00 € HT 19 872,00 € TTC).

Compte-tenu du montant de l'acte modificatif n°3, le nouveau montant du marché est porté à 499 279, 30 € HT, soit 599 135,16 € € TTC.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20221018-Imc1H10098H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 18/10/2022  
Date de Publication : 18/10/2022